

Claude TCHAMDA et Thio'mi NKABKOB

Ce chapitre porte sur l'analyse des résultats concernant les caractéristiques socio-démographiques de la population des ménages telles que la structure par âge et sexe, le taux de fréquentation scolaire et le niveau d'instruction. Dans ce chapitre, sont également présentés les caractéristiques des logements ainsi que les biens durables possédés par les ménages. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter un profil des ménages et un aperçu de l'environnement socio-économique dans lequel vivent les hommes, les femmes et les enfants ciblés par l'enquête. Une telle présentation est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques socio-économiques et environnementales sont des déterminants de l'état de santé de la population et de ses conditions de vie.

Avant d'analyser les résultats concernant les caractéristiques des ménages, il est important de souligner qu'au cours de l'EDSC-III, l'ensemble du pays a été divisé en douze régions, à savoir la ville de Yaoundé, la ville de Douala, la province du Centre, hormis Yaoundé, la province du Littoral, hormis Douala, puis les huit autres provinces du pays: Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest. Chacune de ces régions, à l'exception de Yaoundé et Douala qui sont essentiellement urbaines, a été subdivisée en un milieu urbain et en un milieu rural. Ainsi, en terme de milieu de résidence, le milieu « rural » désigne l'ensemble des milieux ruraux, le terme « ensemble urbain » désigne l'ensemble des milieux urbains, le terme « Autres villes » désigne l'ensemble des milieux urbains autres que Yaoundé et Douala.

Il convient en dernier ressort de présenter le concept de bien-être économique utilisé dans ce rapport. L'indice de bien-être économique est construit à partir des données sur les biens des ménages et en utilisant l'analyse en composante principale. Les informations sur les biens des ménages proviennent des réponses aux questions relatives à la possession par les ménages de certains biens durables (la télévision, la radio ou la voiture, etc.) et celles concernant certaines caractéristiques du logement comme la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes, le matériau de revêtement du sol, le nombre de pièces utilisées pour dormir, le type de combustible pour la cuisine, etc. Cet indice est construit de la manière suivante :

- on affecte à chacun des biens ou caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composante principale ;
- les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin et al., 2000) ;
- on attribue dans chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage ;
- les ménages sont classés par ordre croissant de score total et divisés en 5 catégories d'effectifs égales appelés quintile. On établit ainsi une échelle allant de 1 (quintile le plus pauvre) à 5 (quintile le plus riche) ;
- le score de chaque ménage est affecté aux individus qui le composent. Les individus sont ainsi repartis dans les différentes catégories.

2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

L'enquête ménage a permis de recueillir des données concernant la structure par âge et sexe de la population ainsi que la taille et certaines caractéristiques des ménages.

2.1.1 Structure par sexe et âge de la population

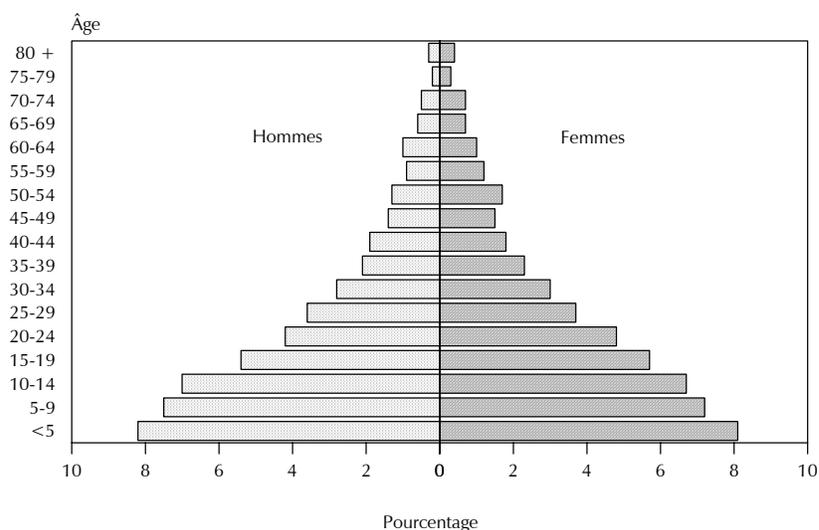
Le tableau 2.1 présente la répartition par âge et sexe de la population des ménages enquêtés, selon le milieu de résidence. Parmi les 49 840 personnes enquêtées, 24 430 sont des hommes et 25 398 sont des femmes, soit un rapport de masculinité égal à 96 hommes pour 100 femmes. Par rapport à l'enquête précédente, on constate que ce rapport de masculinité s'est légèrement rééquilibré en faveur des hommes puisqu'il s'établissait à 93 hommes pour 100 femmes en 1998. Cependant, en milieu rural, les hommes sont toujours moins nombreux que les femmes (rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes) En milieu urbain, on constate un équilibre entre les sexes.

Groupe d'âges	Milieu de résidence												Cameroun		
	Yaoundé/Douala			Autres villes			Ensemble urbain			Rural			Masculin	Féminin	Ensemble
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble			
<5	12,7	12,4	12,6	15,9	15,4	15,6	14,7	14,4	14,6	18,5	17,4	18,0	16,7	16,0	16,3
5-9	10,0	10,4	10,2	15,2	13,3	14,3	13,4	12,3	12,8	17,2	15,6	16,4	15,3	14,0	14,6
10-14	12,3	11,6	11,9	13,5	13,8	13,7	13,0	13,0	13,1	15,6	13,1	14,3	14,3	13,1	13,7
15-19	11,9	14,2	13,0	13,4	13,4	13,4	12,9	13,7	13,3	9,3	8,9	9,1	11,1	11,2	11,1
20-24	14,2	13,5	13,9	9,2	10,1	9,7	11,0	11,3	11,2	6,3	7,8	7,1	8,6	9,5	9,1
25-29	11,1	9,9	10,5	7,2	7,5	7,3	8,6	8,3	8,4	6,1	6,5	6,3	7,3	7,4	7,3
30-34	7,8	7,2	7,5	5,8	6,0	5,9	6,5	6,4	6,5	4,7	5,3	5,0	5,6	5,8	5,7
35-39	5,7	6,5	6,1	4,4	4,5	4,5	4,9	5,2	5,0	3,7	4,0	3,9	4,3	4,6	4,4
40-44	4,7	4,4	4,5	3,8	3,5	3,7	4,1	3,8	4,0	3,7	3,4	3,5	3,9	3,6	3,7
45-49	3,5	3,1	3,3	2,8	2,7	2,8	3,1	2,8	3,0	2,8	3,1	3,0	2,9	3,0	3,0
50-54	2,2	2,6	2,4	2,7	3,0	2,9	2,5	2,9	2,7	2,7	3,7	3,2	2,6	3,3	3,0
55-59	1,3	1,3	1,3	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	2,1	3,0	2,6	1,8	2,4	2,1
60-64	1,3	1,1	1,2	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	2,5	2,6	2,6	2,0	2,0	2,0
65-69	0,5	0,8	0,6	1,2	1,3	1,2	1,0	1,1	1,0	1,6	1,8	1,7	1,3	1,4	1,4
70-74	0,4	0,5	0,5	0,8	1,1	0,9	0,6	0,9	0,8	1,6	1,8	1,7	1,1	1,3	1,2
75-79	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,7	0,8	0,7	0,5	0,6	0,5
80 +	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,4	0,3	0,5	0,4	0,9	1,1	1,0	0,6	0,8	0,7
NSP/ND	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 361	4 163	8 525	7 723	7 990	15 717	12 084	12 153	24 241	12 346	13 245	25 598	24 430	25 398	49 840

Note : Le total inclut 12 individus pour lesquels le sexe n'est pas déclaré.

La pyramide des âges, présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés, forme caractéristique des populations jeunes, à forte fécondité et à mortalité élevée (graphique 2.1). On note une légère surreprésentation des femmes à 50-54 ans et des hommes à 60-64 ans. Ceci est dû, en partie, à un vieillissement artificiel de ces groupes d'âges par les enquêtrices dans le but de les exclure des tranches d'âges éligibles pour l'enquête individuelle (15-49 ans pour les femmes et 15-59 ans pour les hommes).

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EDSC-III 2004

Les résultats présentés au tableau 2.2 mettent en évidence la jeunesse de la population camerounaise, 45 % ayant moins de 15 ans. Cette structure reflète celle de la population en général. En outre, les personnes de 15-64 ans représentent 51 % de la population et les 65 ans et plus, 4 %.

Tableau 2.2 Population (de droit) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par grand groupe d'âges d'après le RGPH de 1976, l'ENF de 1978, le RGPH de 1987, l'EDSC-I de 1991, l'EDSC-II de 1998, et l'EDSC-III de 2004

Groupe d'âges	RGPH 1976	ENF 1978	RGPH 1987	EDSC-I 1991	EDSC-II 1998	EDSC-III 2004
< 15 ans	42,2	44,1	46,4	47,4	45,2	44,6
15 - 64	54,6	51,1	50,2	49,2	50,3	51,4
65 ou plus	3,2	3,6	3,4	3,4	4,4	3,8
NSP/ND	-	0,2	-	0,1	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rapport de dépendance	83	92	99	103	99	94

Sources :

RGPH 1976 : DSCN, 1978b

ENF 1978 : DSCN et EMF, 1983a

RGPH 1987 : Direction Nationale du 2^e RGPH, 1992b, 1992c

EDSC-I 1991 : Balépa et al., 1992

EDSC-II 1998 : Fotso et al., 1999

2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Le tableau 2.3 présente la répartition des ménages par sexe du chef de ménage, et selon la taille du ménage selon le milieu de résidence.

Chef de ménage

On constate au tableau 2.3 que dans l'ensemble 76 % des ménages camerounais ont à leur tête un homme et on ne constate que peu de variation en fonction du milieu de résidence. Cependant, dans près d'un quart des cas, les ménages sont dirigés par une femme. Dans l'enquête précédente, cette proportion était de 22 %.

Tableau 2.3 Composition des ménages					
Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage et taille du ménage, selon le milieu de résidence, Cameroun 2004					
Caractéristique socio-démographique	Milieu de résidence				Ensemble
	Yaoundé/Douala	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
Sexe du chef de ménage					
Masculin	75,7	74,4	74,9	77,1	76,0
Féminin	24,3	25,6	25,1	22,9	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de membres habituels					
1	18,0	20,3	19,4	15,4	17,5
2	14,8	13,7	14,1	12,4	13,3
3	13,1	9,9	11,1	11,7	11,4
4	11,3	10,7	10,9	11,8	11,4
5	10,6	10,8	10,7	11,0	10,8
6	9,4	8,9	9,1	9,7	9,4
7	6,4	7,7	7,2	7,2	7,2
8	6,1	5,3	5,6	5,8	5,7
9+	9,5	12,3	11,3	14,3	12,7
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	1 976	3 398	5 374	5 088	10 462
Taille moyenne	4,3	4,6	4,5	5,0	4,8

Note : Tableau basé sur la population de droit, c.à.d. les résidents habituels.
¹ Le total inclut quelques ménages dont aucun membre n'est résident habituel.

Taille des ménages

En ce qui concerne la taille du ménage, on constate qu'un ménage camerounais compte, en moyenne, 4,8 personnes. Dans l'enquête précédente, cette taille était de 5,5. En outre, cette taille moyenne varie de 4,5 en milieu urbain à 5,0 en milieu rural. C'est dans les villes de Yaoundé/Douala qu'elle est la plus petite (en moyenne, 4,3). Au niveau global, plus de la moitié des ménages comprennent entre 1 et 4 personnes (54 %). Moins d'un ménage sur cinq est composé d'une seule personne (18 %). À l'opposé, 13 % des ménages comptent au moins 9 personnes et c'est en milieu rural qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (14 %).

Survie et résidence des parents des enfants de moins de 18 ans¹

Le tableau 2.4 et le graphique 2.2 présentent les résultats concernant les enfants de moins de 18 ans orphelins et la résidence de ces enfants avec leurs parents. On constate tout d'abord que 59 % des

¹ L'EDSC-II s'est intéressée aux enfants de moins de 15 ans. Avec les nouvelles orientations de l'UNICEF, l'EDSC-III met l'accent plutôt sur les enfants de moins de 18 ans.

enfants vivent avec leurs deux parents biologiques. Dans 18 % des cas, les enfants de moins de 18 ans vivent avec leur mère biologique, que le père soit en vie ou décédé, et dans 7 % des cas, ils vivent seulement avec leur père, cela que la mère soit en vie ou décédée. Globalement, 18 % des enfants de moins de 18 ans ne vivent avec aucun des deux parents biologiques, que ceux-ci soient en vie ou décédés. Les résultats selon l'âge montrent que la proportion d'enfants vivant avec leurs deux parents diminue avec l'âge passant de 71 % à moins de 2 ans à 39 % à 15-17 ans. On ne note aucune différence selon le sexe de l'enfant. Par contre, la proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant avec leurs parents biologiques est légèrement plus élevée en rural qu'ailleurs (59 % contre en moyenne 53 %).

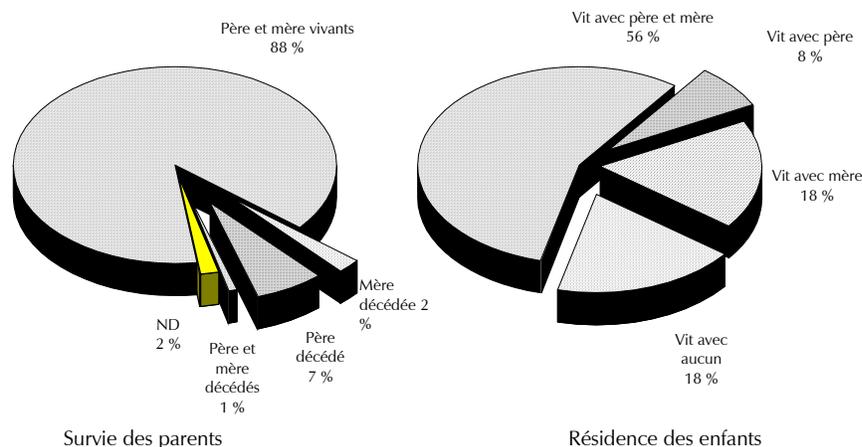
Tableau 2.4 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents

Répartition (en %) de la population d'enfants (de droit) de moins de 18 ans par état de survie des parents et résidence avec les parents, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Vivant avec ses deux parents	Vivant avec la mère seulement		Vivant avec le père seulement		Ne vit avec aucun des deux parents				Information sur père/mère non déclarée	Total	Effectif d'enfants	
		Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les deux sont vivants	Seul le père est vivant	Seule la mère est vivante	Les deux sont décédés				
Âge													
<2	71,1	23,1	2,1	0,8	0,0	1,4	0,3	0,2	0,0	1,0	100,0	3 256	
2-4	66,2	15,9	2,7	4,1	0,2	8,3	0,5	0,5	0,2	1,3	100,0	4 735	
5-9	57,1	11,6	4,4	7,6	1,1	13,2	1,1	2,0	0,6	1,3	100,0	7 290	
10-14	49,5	9,9	6,5	8,7	2,2	15,4	1,9	2,9	1,4	1,6	100,0	6 773	
15-17	38,7	8,4	7,7	7,2	2,0	21,6	2,1	5,4	1,9	4,9	100,0	3 220	
Sexe													
Masculin	56,3	12,8	5,1	6,8	1,4	11,6	1,2	2,2	0,9	1,6	100,0	12 834	
Féminin	56,2	13,2	4,5	5,8	1,0	13,2	1,3	2,1	0,7	2,0	100,0	12 431	
Milieu de résidence													
Yaoundé/Douala	53,6	15,0	5,0	5,6	0,9	12,2	1,4	2,4	1,1	2,8	100,0	3 554	
Autres villes	53,0	14,4	4,3	5,9	1,0	14,7	1,6	2,5	1,1	1,7	100,0	8 036	
Ensemble urbain	53,2	14,5	4,5	5,8	1,0	14,0	1,5	2,4	1,1	2,0	100,0	11 589	
Rural	58,8	11,7	5,0	6,8	1,4	11,1	1,0	1,9	0,6	1,6	100,0	13 684	
Région													
Adamaoua	62,2	7,9	2,8	6,1	1,5	13,6	1,0	2,2	0,9	1,9	100,0	1 126	
Centre	49,0	15,6	5,5	4,8	1,4	16,6	1,4	2,0	1,0	2,6	100,0	2 162	
Douala	55,4	14,0	5,2	4,9	0,9	11,6	1,5	2,3	1,0	3,2	100,0	1 896	
Est	54,8	12,9	4,5	4,7	1,8	14,0	0,9	2,7	1,3	2,6	100,0	1 330	
Extrême-Nord	67,1	7,5	4,9	9,1	0,9	7,3	0,7	1,7	0,5	0,3	100,0	5 145	
Littoral	48,9	17,6	5,0	4,6	1,5	15,9	1,5	2,3	0,6	2,3	100,0	990	
Nord	72,2	3,6	2,5	8,4	2,6	6,9	0,5	2,0	0,4	0,9	100,0	2 664	
Nord-Ouest	45,9	20,0	6,0	5,5	0,8	14,0	2,2	1,9	0,9	2,7	100,0	2 948	
Ouest	51,5	16,0	5,7	4,7	0,5	16,6	1,5	1,9	0,8	0,6	100,0	2 813	
Sud	39,6	20,2	3,7	6,2	1,3	18,4	1,7	3,5	1,0	4,4	100,0	1 017	
Sud-Ouest	49,2	17,0	4,8	4,3	1,3	14,7	1,7	3,1	1,1	2,7	100,0	1 525	
Yaoundé	51,5	16,1	4,8	6,5	1,0	13,0	1,2	2,5	1,2	2,3	100,0	1 657	
Quintile de bien-être économique													
Le plus pauvre	68,3	9,6	4,3	6,6	1,2	6,8	0,6	1,1	0,6	1,1	100,0	5 656	
Second	56,2	12,6	4,6	7,3	1,9	12,3	1,2	1,9	0,6	1,6	100,0	5 232	
Moyen	49,9	15,2	6,7	5,5	1,2	15,1	1,4	2,4	0,7	2,0	100,0	5 182	
Quatrième	52,9	13,8	4,2	6,0	0,7	14,6	1,5	2,8	1,4	2,1	100,0	4 815	
Le plus riche	51,9	14,5	4,0	6,3	1,1	14,3	1,7	2,9	0,9	2,4	100,0	4 388	
Ensemble 0-17 ¹	56,2	13,0	4,8	6,3	1,2	12,4	1,2	2,2	0,8	1,8	100,0	25 274	
Ensemble 0-14 ¹	58,8	13,7	4,3	6,2	1,1	11,1	1,1	1,7	0,7	1,3	100,0	22 054	

¹ Le total comprend 9 cas dont le sexe est non déterminé

Graphique 2.2 Survie des parents des enfants de moins de 18 ans et résidence des enfants avec les parents



EDSC-III -2004

2.3.1 Niveau d'instruction et fréquentation scolaire

Le niveau d'instruction des membres du ménage est un élément important qui contribue à l'amélioration des conditions de vie du ménage car il peut affecter le comportement procréateur, l'utilisation de la contraception, le comportement en matière de santé, le niveau de scolarisation des autres membres du ménage ainsi que les habitudes en matière d'hygiène et de nutrition. Dans le cadre de l'enquête ménage, pour chaque membre du ménage âgé de 3 ans ou plus, on a collecté des informations sur le niveau d'instruction atteint ainsi que sur la dernière classe achevée. Tout comme à l'EDSC-II, on a distingué 3 niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur. En outre, au niveau de l'analyse, les écoles professionnelles du cycle secondaire ou supérieur ont été assimilées au niveau correspondant. Au Cameroun, l'âge d'entrée dans le système scolaire est fixé à 6 ans (système francophone) ou 5 ans (système anglophone). Les études primaires durent respectivement six ou sept ans selon le système. L'entrée en cycle secondaire a lieu, en théorie, à 12 ans et les études durent sept ans à ce niveau, quel que soit le système. La fin des études secondaires est sanctionnée par le Baccalauréat dans le système francophone, et par le General Certificate of Education Advanced Level (GCEAL) dans le système anglophone. Quant à l'enseignement supérieur, il est unique et reçoit les élèves provenant des deux systèmes. Les résultats sont présentés au tableau 2.5.1 pour les hommes et 2.5.2 pour les femmes.

Globalement, on constate que 17 % des hommes et une proportion plus élevée de femmes (29 %) n'ont aucun niveau d'instruction. À titre de comparaison, ces proportions étaient respectivement de 21 % et 35 % à l'enquête précédente en 1998. On observe des écarts importants selon le milieu de résidence : que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, c'est en milieu rural que la proportion de ceux sans niveau d'instruction est la plus élevée (respectivement, 25 % et 42 %). À l'opposé, c'est dans les villes de Yaoundé/Douala que ces proportions sont les plus faibles (respectivement, 4 % et 6 %). Dans les régions, on constate également des disparités : quel que soit le sexe, ce sont les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord qui détiennent les proportions les plus élevées d'enquêtés sans aucun niveau d'instruction. Enfin les résultats selon le quintile de bien-être montrent que du quintile le plus pauvre au plus riche, les proportions de femmes et d'hommes sans niveau d'instruction diminuent de manière importante.

Tableau 2.5.1 Niveau d'instruction de la population des ménages : hommes

Répartition (en %) de la population (de fait) des hommes des ménages, âgés de six ans et plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Aucune instruction	Primaire ¹	Secondaire ²	Supérieur	Total	Effectif	Nombre d'années médian
MASCULIN							
Groupe d'âges							
6-9	25,3	74,2	0,1	0,0	100,0	3 104	0,1
10-14	8,0	79,9	11,7	0,0	100,0	3 504	3,1
15-19	6,3	43,6	49,7	0,2	100,0	2 704	6,0
20-24	9,5	35,8	49,8	4,7	100,0	2 111	6,9
25-29	10,7	38,1	41,7	8,8	100,0	1 790	6,7
30-34	12,3	36,9	42,6	7,4	100,0	1 371	6,7
35-39	17,1	33,7	39,2	9,5	100,0	1 050	6,6
40-44	18,1	38,6	35,3	7,1	100,0	949	6,1
45-49	18,2	41,1	33,1	6,7	100,0	719	5,8
50-54	30,8	41,4	22,7	4,1	100,0	638	4,8
55-59	34,6	42,3	18,0	4,3	100,0	452	4,4
60-64	49,1	34,0	12,8	2,1	100,0	485	0,0
65+	57,4	33,9	6,7	0,5	100,0	847	0,0
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	3,5	37,2	48,6	9,6	100,0	3 739	7,3
Autres villes	12,2	50,0	33,9	3,5	100,0	6 274	5,2
Ensemble urbain	8,9	45,2	39,4	5,8	100,0	10 013	5,8
Rural	25,4	57,8	15,8	0,6	100,0	9 719	2,4
Région							
Adamaoua	33,0	46,7	14,8	4,7	100,0	834	1,4
Centre	5,7	59,9	32,5	1,5	100,0	1 687	4,9
Douala	3,5	39,4	48,5	7,4	100,0	2 000	6,8
Est	9,6	56,0	31,2	2,1	100,0	921	4,3
Extrême-Nord	44,3	46,6	9,0	0,1	100,0	3 447	0,0
Littoral	5,3	53,5	38,1	2,1	100,0	840	5,3
Nord	39,2	47,6	12,4	0,5	100,0	1 901	0,6
Nord-Ouest	9,0	68,3	20,2	2,0	100,0	2 173	5,2
Ouest	8,4	57,6	30,6	3,1	100,0	1 901	4,5
Sud	5,2	50,0	41,9	2,5	100,0	852	5,6
Sud-Ouest	3,8	61,1	31,5	2,9	100,0	1 436	6,3
Yaoundé	3,4	34,7	48,7	12,0	100,0	1 739	7,8
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	37,1	54,8	7,8	0,1	100,0	3 578	0,7
Second	27,9	57,7	13,9	0,1	100,0	3 761	2,1
Moyen	14,6	61,0	23,3	0,5	100,0	3 916	4,0
Quatrième	6,6	52,9	37,0	2,9	100,0	4 142	5,6
Le plus riche	3,2	33,2	51,2	11,4	100,0	4 334	8,1
Ensemble	17,0	51,4	27,8	3,2	100,0	19 732	4,3

¹ Le niveau primaire comprend 6 classes.

² Le niveau secondaire comprend 7 classes.

Tableau 2.5.2 Niveau d'instruction de la population des ménages : femmes

Répartition (en %) de la population (de fait) des femmes des ménages, âgés de six ans et plus par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Aucune instruction	Primaire ¹	Secondaire ²	Supérieur	Total	Effectif	Nombre d'années médian
FÉMININ							
Groupe d'âges							
6-9	27,4	72,4	0,0	0,0	100,0	2 924	0,1
10-14	12,7	75,1	11,9	0,0	100,0	3 317	3,0
15-19	14,8	39,5	45,3	0,1	100,0	2 839	5,8
20-24	19,1	37,5	40,0	3,1	100,0	2 412	6,1
25-29	23,2	36,7	35,4	4,3	100,0	1 868	5,6
30-34	24,9	38,8	32,6	3,2	100,0	1 482	5,3
35-39	27,6	40,9	28,0	2,7	100,0	1 166	4,9
40-44	31,4	43,1	21,8	2,3	100,0	916	4,4
45-49	40,7	41,9	15,4	1,7	100,0	759	3,0
50-54	52,7	35,5	9,6	0,9	100,0	845	0,0
55-59	68,3	25,2	5,2	0,3	100,0	598	0,0
60-64	79,3	16,6	2,2	0,3	100,0	517	0,0
65+	90,6	7,4	0,8	0,0	100,0	1 054	0,0
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	5,6	41,4	47,2	4,8	100,0	3 575	6,3
Autres villes	22,0	48,0	28,2	1,4	100,0	6 556	4,2
Ensemble urbain	16,2	45,6	34,9	2,6	100,0	10 131	5,1
Rural	41,6	48,0	9,7	0,2	100,0	10 570	0,5
Région							
Adamaoua	48,9	37,6	11,2	1,5	100,0	814	0,0
Centre	15,1	59,5	24,0	1,1	100,0	1 830	4,2
Douala	5,5	43,2	46,4	3,9	100,0	1 881	6,1
Est	20,3	58,8	19,7	0,6	100,0	972	2,7
Extrême-Nord	65,2	31,8	2,7	0,0	100,0	3 716	0,0
Littoral	13,8	53,1	32,0	0,3	100,0	956	4,7
Nord	64,9	30,8	3,7	0,0	100,0	1 875	0,0
Nord-Ouest	22,0	59,7	16,6	1,0	100,0	2 350	4,0
Ouest	18,1	55,5	25,3	0,8	100,0	2 339	4,0
Sud	11,3	52,8	34,9	0,5	100,0	890	4,8
Sud-Ouest	11,8	58,7	27,6	1,5	100,0	1 384	5,9
Yaoundé	5,8	39,3	48,2	5,7	100,0	1 694	6,6
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	55,7	40,2	3,8	0,0	100,0	4 013	0,0
Second	43,7	48,6	6,9	0,0	100,0	4 168	0,2
Moyen	26,6	56,3	16,5	0,1	100,0	4 226	2,8
Quatrième	14,7	51,9	32,2	0,7	100,0	4 162	4,9
Le plus riche	6,2	36,8	50,4	5,9	100,0	4 131	7,0
Ensemble	29,2	46,8	22,1	1,4	100,0	20 701	2,9

¹ Le niveau primaire comprend 6 classes.

² Le niveau secondaire comprend 7 classes.

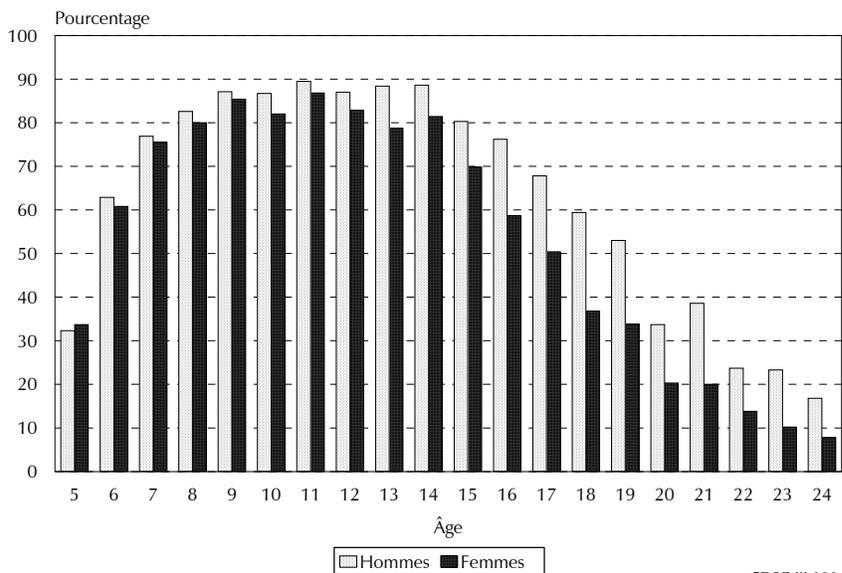
En outre, les résultats montrent que 51 % des hommes et 47 % des femmes ont atteint un niveau d’instruction primaire ; Plus d’un quart des hommes (28 %) et environ une femme sur cinq (22%) ont atteint un niveau secondaire et une proportion très faible d’hommes comme de femmes ont atteint un niveau supérieur (respectivement, 3 % et 1 %).

Cependant, on constate une amélioration de la scolarisation des générations anciennes aux plus récentes : en effet, chez les femmes, la proportion de celles sans niveau d’instruction est passée de 91 % parmi celles de 65 ans et plus à 27 % parmi les plus jeunes de 6-9 ans. Chez les hommes, ces proportions sont passées de 57 % à 25 % pour les mêmes groupes d’âges.

Le principal indicateur du niveau d’accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d’aller à l’école. Au cours de l’EDSC-III, des questions relatives à la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 3 à 24 ans. Afin d’avoir une indication sur l’accès actuel de la population à la scolarisation, on a calculé des taux de fréquentation scolaire (Graphique 2.3).

Graphique 2.3 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



EDSC-III 2004

Le tableau 2.6 présente les taux nets et bruts de fréquentation scolaire², par niveau d’instruction, par sexe, selon le milieu, la région de résidence et le quintile de bien-être économique.

² Les définitions de ces indicateurs sont données dans le tableau.

Tableau 2.6 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNFS) et taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) de la population (de droit) des ménages, selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Taux brut de fréquentation scolaire ²			Indice de parité de genre ³
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
NIVEAU PRIMAIRE							
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	91,6	92,8	92,2	128,3	123,2	125,8	0,96
Autres villes	85,9	85,1	85,6	126,2	120,4	123,3	0,95
Ensemble urbain	87,6	87,3	87,5	126,8	121,2	124,0	0,96
Rural	72,9	67,9	70,5	122,0	103,1	112,8	0,85
Région							
Adamaoua	66,1	62,0	64,2	107,0	88,8	98,2	0,83
Centre	94,0	89,8	91,9	143,6	132,8	138,3	0,92
Douala	92,7	95,3	93,9	132,3	129,8	131,1	0,98
Est	83,9	86,2	85,1	131,2	127,8	129,5	0,97
Extrême-Nord	55,9	48,9	52,6	101,4	77,8	90,2	0,77
Littoral	94,6	91,7	93,2	132,1	136,6	134,3	1,03
Nord	54,5	45,8	50,0	100,7	64,7	82,3	0,64
Nord-Ouest	90,3	92,0	91,1	142,1	136,0	139,1	0,96
Ouest	96,6	94,9	95,8	138,2	138,0	138,1	1,00
Sud	91,5	91,5	91,5	137,2	134,6	135,8	0,98
Sud-Ouest	94,3	92,6	93,4	141,3	128,1	134,8	0,91
Yaoundé	90,3	90,2	90,3	123,3	116,3	119,7	0,94
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	60,3	55,0	57,7	106,1	80,4	93,6	0,76
Second	74,6	71,9	73,3	123,2	111,9	117,6	0,91
Moyen	86,3	82,8	84,6	135,3	128,1	131,9	0,95
Quatrième	93,3	89,7	91,5	139,4	125,3	132,3	0,90
Le plus riche	88,6	90,3	89,4	120,1	117,5	118,8	0,98
Ensemble	79,2	76,4	77,8	124,0	111,1	117,7	0,90

Suite...

Tableau 2.6—Suite

Taux net de fréquentation scolaire (TNFS) et taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) de la population (de droit) des ménages, selon le niveau d'instruction, le sexe et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Taux brut de fréquentation scolaire ²			Indice de parité de genre ³
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
NIVEAU SECONDAIRE							
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	56,3	58,8	57,6	83,0	81,2	82,1	0,98
Autres villes	46,5	40,7	43,6	69,8	57,3	63,6	0,82
Ensemble urbain	49,8	46,8	48,3	74,2	65,4	69,8	0,88
Rural	17,4	13,8	15,7	23,7	17,0	20,4	0,72
Région							
Adamaoua	24,1	17,5	20,8	34,6	21,8	28,2	0,63
Centre	42,2	33,3	38,0	55,8	43,2	49,8	0,77
Douala	54,5	58,4	56,4	81,0	79,5	80,2	0,98
Est	33,3	24,2	28,8	47,9	32,6	40,3	0,68
Extrême-Nord	11,3	4,9	8,2	17,6	7,4	12,6	0,42
Littoral	47,1	47,5	47,3	65,3	63,8	64,5	0,98
Nord	15,1	9,7	12,6	25,7	14,4	20,5	0,56
Nord-Ouest	29,5	27,7	28,6	43,9	37,7	40,9	0,86
Ouest	41,1	42,7	41,9	58,3	56,5	57,4	0,97
Sud	49,3	37,3	43,2	74,3	47,7	60,8	0,64
Sud-Ouest	39,9	38,0	39,0	58,4	55,4	56,9	0,95
Yaoundé	58,5	59,3	58,9	85,6	83,2	84,4	0,97
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	9,7	7,1	8,5	13,6	9,1	11,5	0,67
Second	14,7	9,9	12,3	20,6	12,1	16,4	0,58
Moyen	30,6	24,3	27,5	39,7	31,0	35,5	0,78
Quatrième	42,5	42,8	42,7	64,7	58,1	61,5	0,90
Le plus riche	66,4	63,5	64,9	100,4	90,1	95,2	0,90
Ensemble	34,2	31,4	32,8	49,9	42,7	46,3	0,86

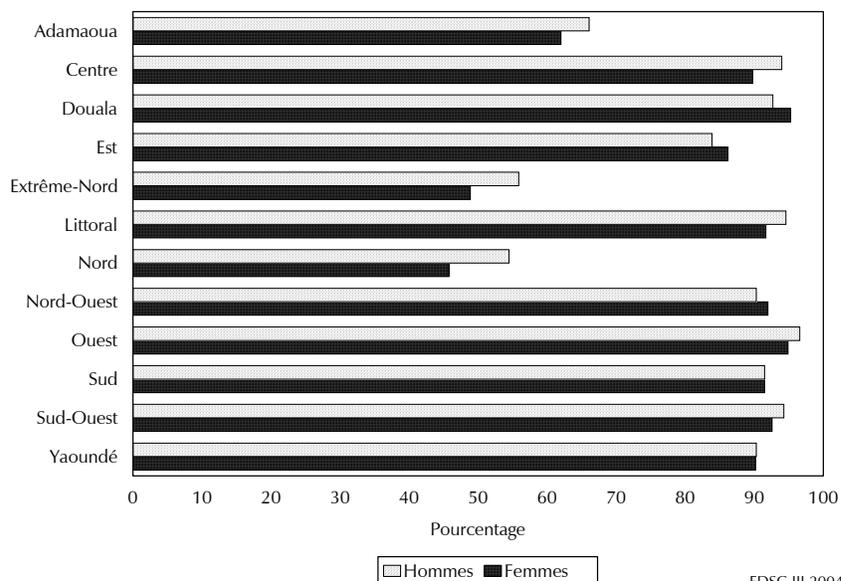
¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-18 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 pour cent.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBFS peut excéder 100 pour cent.

³ L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBFS au niveau primaire des filles sur le TBFS des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBFS au niveau secondaire des filles sur le TBFS des garçons.

Le taux net de fréquentation scolaire pour le primaire est de 78 %, ce qui signifie que plus des trois-quarts de la population de 6-11 ans fréquentent l'école primaire. Ce taux est légèrement plus élevé pour les garçons que pour les filles (79 % contre 76 %). En outre, il présente des écarts selon le milieu de résidence : c'est en milieu rural qu'il est le plus faible et dans les villes de Yaoundé/Douala qu'il est le plus élevé (71 % contre 92 %). Dans les régions, on constate que c'est dans l'Adamaoua (64 %), dans l'Extrême-Nord (53 %) et dans le Nord (50 %) qu'ils sont les plus faibles (graphique 2.4). Dans ces deux dernières régions, seulement un enfant de 6-11 ans sur deux fréquente l'école primaire. Pour le niveau secondaire qui concerne la population âgée de 12-18 ans, le taux net de fréquentation scolaire s'établit à 33 %. Seulement un tiers de la population d'âge officiel de niveau secondaire fréquente effectivement ce niveau. On ne constate pratiquement pas d'écart entre les sexes (34 % pour les garçons contre 31 % pour les filles). Par contre, comme pour le niveau primaire, le taux net au niveau secondaire est beaucoup plus faible en milieu rural qu'à Yaoundé/Douala (16 % contre 58 %) et au niveau des régions, ce sont l'Extrême-Nord et le Nord qui se caractérisent par les taux les plus faibles (respectivement, 8 % et 13 %). Les résultats selon le quintile de bien-être montrent que quel que soit le cycle d'études, les taux augmentent des ménages les plus pauvres aux plus riches.

Graphique 2.4 Taux nets de fréquentation scolaire (niveau primaire) par région



Le taux brut pour le niveau de l'enseignement primaire est de 118 % et de 46 % pour le niveau secondaire ; cela signifie qu'au niveau primaire, un nombre important d'enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge officiel du niveau de fréquentation scolaire sont enrôlés à ce niveau³. Quel que soit le niveau d'études, ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles (124 % contre 111 % au niveau primaire ; 50 % contre 43 % au niveau secondaire). On constate de plus les mêmes variations que celles observées pour le taux net.

Le tableau 2.6 présente également l'indice de parité de genre qui est le rapport entre le taux brut de fréquentation scolaire des femmes et celui des hommes. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart entre les taux de fréquentation scolaire entre les sexes est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Au Cameroun, l'indice est estimé à 0.9, cela quel que soit le niveau d'études, ce qui

³ Certains y accèdent précocement et d'autres y en sortent tardivement.

révèle l'existence d'une certaine discrimination à l'égard des filles en ce qui concerne la fréquentation scolaire aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire. Cette discrimination est légèrement plus accentuée au niveau d'enseignement secondaire où cet indice est de 0,86 comparé au niveau primaire où il est de 0,90. L'importance de cette discrimination varie d'un milieu de résidence à l'autre et d'une région à l'autre. Dans certaines régions, comme le Littoral et l'Ouest, l'indice de parité est, soit très légèrement supérieur à 1, soit égal. Par contre, dans le Nord et l'Extrême-Nord, il n'est que de, respectivement, 0,6 et 0,8. Cet indice est aussi plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain et parmi les ménages les plus pauvres par rapport aux plus riches. Il semblerait donc qu'en plus des pesanteurs socioculturelles, la discrimination observée à l'égard des filles résulte d'un choix économique que certains ménages, pauvres en général, sont obligés d'effectuer en raison des coûts d'accès au système scolaire. Les résultats tendent à montrer que dans ces situations, ce sont les garçons qui sont envoyés ou maintenus dans le système scolaire au détriment des filles.

2.3.2 Orphelins et scolarisation

L'émergence de l'épidémie du VIH/sida, en particulier dans les pays à forte prévalence a eu, entre autres, pour conséquence une augmentation significative du nombre d'orphelins. Au Cameroun, 15 % des enfants de 10-14 ans sont orphelins, soit d'au moins un parent, soit des deux (cf. tableau 2.4). Cette situation a conduit certains organismes à mettre en place des interventions de soutien et certains pays ont intégré dans leurs préoccupations les conditions de vie des enfants ayant survécu à leurs parents, en raison de leur plus grande vulnérabilité. En effet, on considère que les enfants orphelins, privés du soutien de leur famille, vivent dans des conditions précaires et sont donc désavantagés par rapport aux enfants qui vivent avec leurs deux parents. Pour évaluer l'importance de ce désavantage sur le plan de la scolarité, au cours de l'EDSC-III, on a cherché à savoir si les enfants orphelins d'au moins un des deux parents fréquentaient autant l'école que les enfants dont les deux parents étaient en vie et qui vivaient avec, au moins, un parent.

Les résultats présentés au tableau 2.7 montrent qu'au Cameroun, la situation familiale ne semble pas affecter la fréquentation scolaire des enfants. En effet, parmi les enfants dont les deux parents sont en vie et qui vivent avec au moins l'un d'eux, 85 % vont à l'école ; parmi ceux qui ne vivent avec aucun des deux parents alors que ceux-ci sont en vie, la proportion qui fréquente l'école est même légèrement supérieure à celles des enfants dont les parents sont en vie et qui vivent avec au moins l'un des deux parents (88 %). Il en est de même de ceux dont seul le père est décédé puisque 88 % vont à l'école. Il semble que ce soit le décès de la mère qui influence le plus les chances d'un enfant de fréquenter l'école puisque seulement 81 % de ces enfants continuent d'aller à l'école.

Tableau 2.7 Scolarisation des enfants de 10-14 ans orphelins ou non et selon la résidence avec les parents

Pourcentage d'enfants de 10-14 ans orphelins et non orphelins fréquentant actuellement l'école, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Les deux parents en vie, vivant avec au moins un parent		Les deux parents en vie, ne vivant avec aucun parent		Seule la mère est décédée		Seul le père est décédé		Les deux parents sont décédés		Mère, père ou les deux sont décédés	
	% à l'école	Effectif	% à l'école	Effectif	% à l'école	Effectif	% à l'école	Effectif	% à l'école	Effectif	% à l'école	Effectif
Sexe												
Masculin	87,9	2 427	89,0	490	78,6	138	92,7	325	81,7	52	87,0	515
Féminin	80,8	2 187	86,6	551	83,5	136	82,5	316	(85,4)	42	82,8	493
Milieu de résidence												
Yaoundé/Douala	97,4	680	93,2	149	*	28	96,7	98	*	17	96,9	143
Autres villes	90,3	1 416	90,2	390	90,3	86	90,8	185	(87,3)	45	89,9	316
Ensemble urbain	92,6	2 097	91,0	539	92,7	114	92,8	283	90,7	62	92,1	459
Rural	77,8	2 519	84,2	503	72,7	160	83,5	358	(68,9)	32	78,9	549
Quintiles de bien-être économique												
Le plus pauvre	68,4	1 126	76,4	116	62,9	59	76,7	102	*	11	70,5	173
Second	78,8	913	79,9	199	72,6	67	81,1	137	*	14	75,7	217
Moyen	88,2	859	88,3	270	85,5	50	92,9	174	*	13	90,2	236
Quatrième	94,8	870	91,7	238	93,9	51	92,9	128	(93,6)	36	92,7	214
Le plus riche	97,8	849	95,9	218	(97,4)	47	92,0	100	*	20	94,5	168
Effectif d'enquêtées	84,5	4 616	87,7	1 042	81,0	273	87,6	641	83,3	94	84,9	1 008

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

2.4 CONDITIONS DE VIE

Au cours de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement à savoir la disponibilité de l'électricité, l'approvisionnement en eau de boisson, les matériaux de revêtement du sol, le type de toilettes. On a également recueilli des informations sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes (radio, télévision, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette, véhicule). Ces informations permettent d'évaluer le niveau socio-économique des ménages. Les résultats sont présentés au tableau 2.8 et au graphique 2.5.

Caractéristiques de l'habitat

On constate, au niveau global, que moins d'un ménage sur deux dispose de l'électricité (47 %). Par rapport à 1991 et à 1998, on note cependant une nette amélioration puisque les proportions sont passées de, respectivement, 29 % et 41 % à 47 %. Cependant, malgré les efforts accomplis, on constate toujours des disparités entre milieux de résidence. En effet, en milieu rural, seulement 16 % des ménages disposent de l'électricité contre 77 % en milieu urbain (cette proportion est de 66 % dans les Autres villes et atteint un maximum de 96 % à Douala et à Yaoundé).

Tableau 2.8 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, Cameroun 2004

Caractéristiques des logements	Milieu de résidence				
	Yaoundé/ Douala	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Électricité					
Oui	96,0	66,1	77,1	15,5	47,1
Non	3,9	33,9	22,9	84,5	52,8
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source d'eau pour boire					
Robinet dans le logement	20,1	12,5	15,3	0,8	8,2
Robinet dans la cour	8,4	7,2	7,6	1,6	4,7
Robinet du voisin	17,8	8,3	11,8	0,8	6,4
Borne fontaine	35,0	34,4	34,6	9,4	22,3
Puits à pompe	2,4	8,1	6,0	17,5	11,6
Puits non-protégé	0,6	6,7	4,5	19,5	11,8
Puits sans pompe protégé	1,5	5,6	4,1	9,3	6,6
Rivière/fleuve/marigot	2,4	9,3	6,8	35,0	20,5
Source protégée	6,9	6,5	6,7	5,8	6,3
Eau de pluie/Autre	4,9	1,4	2,6	0,2	1,5
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Moins de 15 minutes (%)	72,9	67,1	69,2	47,1	58,5
Temps médian pour s'approvisionner en eau	4,6	6,6	4,9	14,3	9,5
Type de toilettes					
Chasse d'eau	22,6	9,2	14,1	0,8	7,6
Latrines rudimentaires	40,2	43,2	42,1	73,3	57,3
Latrines améliorées	36,6	45,3	42,1	12,7	27,8
Pas de toilettes/nature	0,6	2,3	1,7	13,0	7,2
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de sol					
Terre/Sable	9,5	29,1	21,9	78,6	49,5
Jerflex ou asphalte	13,3	6,3	8,9	1,4	5,2
Carreaux	9,7	4,0	6,1	0,3	3,3
Ciment	62,5	55,9	58,3	18,5	39,0
Moquette	4,6	2,7	3,4	0,4	2,0
Autre	0,3	1,6	1,1	0,7	0,8
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	1 976	3 398	5 374	5 088	10 462

¹ Les totaux incluent les non déterminés

Eau de boisson

Concernant l'approvisionnement en eau de boisson, on constate qu'au niveau national, 53 % des ménages au Cameroun ont accès à de l'eau salubre : 22 % consomment de l'eau provenant d'une borne fontaine, 13 % ont un robinet à domicile (8 % dans le logement et 5 % à l'extérieur), 12 % s'approvisionnent à des puits à pompe et 6 % utilisent le robinet du voisin. En 1991 (EDSC-I), seulement 42 % de la population avaient accès à de l'eau salubre, et cette proportion était de 45 % en 1998 (EDSC-II). La proportion des ménages ayant accès à de l'eau potable croît régulièrement même si des efforts restent encore à faire. Dans 18 % des cas, les ménages consomment de l'eau provenant de puits sans pompe ou non protégés et, bien que l'eau de surface (fleuve, rivière, marigot, source) soit impropre à la

consommation, on note que plus d'un ménage sur quatre utilise cette eau. La principale source d'approvisionnement en eau de boisson varie fortement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, environ les trois quarts de la population consomment de l'eau salubre (35 % par robinet, 35 % par borne fontaine et 6 % par puits à pompe). Par contre, en rural, pour plus d'un tiers des ménages (35 %), l'eau de boisson provient de l'eau de surface et pour 20 % des puits non protégés. Seulement 3 ménages sur 10 ont accès à de l'eau salubre. Ces résultats montrent qu'au Cameroun 25 % des ménages urbains et 70 % des ménages ruraux consomment de l'eau non salubre et sont donc exposés à toutes les maladies liées à l'eau de mauvaise qualité.

On note également au tableau 2.8 qu'environ trois ménages sur cinq (59 %) mettent moins de 15 minutes pour s'approvisionner en eau. Cette proportion est plus faible en milieu rural (47 %) qu'en milieu urbain (69 %). Dans l'ensemble, 50 % des ménages mettent moins de 10 minutes pour s'approvisionner en eau de boisson. Ce temps varie de 5 minutes en milieu urbain à 14 minutes en milieu rural.

Lieux d'aisances

L'élimination inadéquate des excréments humains est la cause de maladies, telles que les maladies diarrhéiques et la poliomyélite. On constate qu'au Cameroun, la majorité des ménages (64 %) ne disposent pas de toilettes adéquates, puisque 57 % utilisent des installations sanitaires très sommaires et 7 % ne disposent d'aucune forme de toilette. Par ailleurs, 28 % des ménages utilisent des latrines améliorées et seulement 8 % disposent de toilettes avec chasse d'eau. Les différences entre les milieux de résidence sont très marquées : 73 % des ménages ruraux ne disposent que de latrines rudimentaires et 13 % n'en disposent pas du tout, tandis que 42 % de ménages urbains ont des latrines améliorées et 14 % ont des toilettes avec chasse d'eau.

Revêtement du sol

Le type de matériau de revêtement du sol peut être un facteur de propagation de certains parasites ou germes responsables de maladies. Au Cameroun, la moitié des ménages (50 %) vivent dans des logements dont le sol est nu, c'est-à-dire seulement recouvert de terre ou de sable. Cette proportion est de 79 % en milieu rural et 22 % en milieu urbain. Dans 39 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont le sol est recouvert de ciment ; cette proportion varie d'un minimum de 19 % en rural à un maximum de 63 % à Yaoundé/Douala. Seulement 1 % de ménages ruraux ont un sol recouvert de jeflex ou d'asphalte, en urbain, cette proportion est de 9 %. Les sols recouverts de carreaux ou de moquette sont quasiment inexistantes en milieu rural ; en urbain, 10 % des ménages vivent dans un logement dont le sol est recouvert de ce type de matériaux.

Biens durables possédés par les ménages

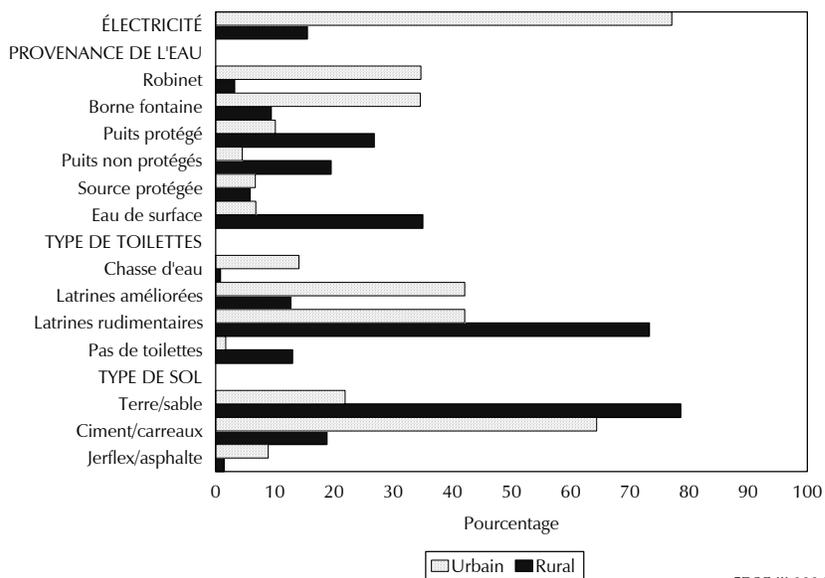
Le niveau de vie des ménages est évalué par la possession de certains biens durables. Les résultats sont présentés au tableau 2.9. On constate que quel que soit le bien, ce sont toujours les ménages de Yaoundé/Douala qui en sont le plus fréquemment équipés. Dans l'ensemble, le bien le plus fréquemment possédé par les ménages est la radio (63 %) ; la proportion de ménages ayant déclaré en posséder une est plus élevée en milieu urbain (74 %) qu'en milieu rural (51 %). En outre, près d'un tiers des ménages ont déclaré posséder un réchaud/cuisinière (32 %) et cette proportion varie d'un minimum de 10 % en rural à un maximum de 76 % à Yaoundé/Douala. Environ un ménage sur cinq possède une télévision (23 %) et comme pour la radio, ce sont les ménages vivant en urbain (40 % contre 5 % en rural), en particulier à Yaoundé/Douala (58 %), qui en sont le plus fréquemment équipés. Il en est de même du téléphone mobile : 24 % des ménages en possèdent un et cette proportion varie de 5 % en rural à 62 % à Yaoundé/Douala. Enfin, il faut noter qu'un quart des ménages ne possède aucun de ces biens et que c'est en rural que cette proportion est la plus élevée (37 % contre 4 % à Yaoundé/Douala).

Tableau 2.9 Biens durables possédés par les ménages

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, Cameroun 2004

Biens durables	Milieu de résidence				Total
	Yaoundé/ Douala	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
Radio	82,5	69,0	74,0	50,5	62,5
Télévision	57,5	30,0	40,1	4,7	22,9
Réfrigérateur	36,0	11,8	20,7	1,6	11,4
Bicyclette	4,5	16,0	11,8	25,1	18,2
Mobylette	6,4	9,6	8,5	6,6	7,5
Voiture/camion	12,6	6,1	8,5	1,4	5,0
Réchaud/cuisiniere	76,2	40,5	53,6	9,8	32,3
Téléphone fixe	5,6	2,3	3,5	0,1	1,8
Téléphone mobile	62,0	29,7	41,6	4,9	23,8
Aucun	4,3	18,8	13,5	37,0	24,9
Effectif de ménages	1 976	3 398	5 374	5 088	10 462

Graphique 2.5 Caractéristiques des logements



EDSC-III 2004